

 <p>VILLE DE BERGERAC</p>	<p><b>Avis d'attribution</b></p> <p>Occupation du Domaine Public</p>	<p>AT ODP-APP-2019-01</p>
--	--	---------------------------

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac  
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08  
Adresse internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

**Objet de la consultation**

Mise à disposition du domaine public le 17 mars 2019 dans le cadre du Carnaval des Familles.  
Pour 1 commerçant confiseur, (bonbons, pâtisseries chaudes et froides de fête foraine...)  
Emplacement linéaire 7m maximum.

**Critères d'attribution :**

- Qualité et originalité des produits alimentaires proposés adaptés à l'évènement – présentation soignée : 50 points
- Vente de produits générant peu de déchets : 30 points
- Offre tarifaire variée adaptée à tout public : 20 points

Un contrat est signé entre la **Ville de Bergerac** et Monsieur **Christian DEPUCELLE** ayant répondu à un avis préalable pour occuper un emplacement Place de la République.

**Durée de l'occupation du domaine public :** Le 17 mars 2019 de 14h à 18h.

**Voies et délais de recours :**

*Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00) :*

- *un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Le 26 août 2019

Les documents communicables de la convention d'occupation du domaine public sont disponibles auprès de Guylaine DOAT au 05 53 74 66 71